

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. | 6. |

ABSENT(S) : Messieurs Michael Munkittrick et Alain Beaulieu.

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT, Daniel Décary, directeur général et secrétaire trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire et des conseillers
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

CORRESPONDANCE

5. Liste remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

6. Insalubrité morbide — Protocole de collaboration entre le Centre de Santé et de Services sociaux de Memphrémagog et les municipalités de la MRC de Memphrémagog
7. Adhésion de la municipalité à l'organisme Les Fleurons du Québec
8. Adhésion de la municipalité à l'Association des plus beaux villages du Québec
9. Autorisation de passage — Marathon 4 et 5 juillet 2015 — Courir en Estrie
10. Autorisation de la tenue de l'événement — Demi-marathon de la fête des mères — 10 mai 2015
11. Contrôle sanitaire — Octroi de mandat – Hôtel de ville et centre communautaire
12. Services de traduction — Embauche de Mme Suzanne O'Connor

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

13. Départ de Monsieur William «Flip» Dawson du CCUP
14. Projet Héritage North Hatley — Mise sur pied d'un comité aviseur et nomination des membres

INFRASTRUCTURE, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

15. Mandat au comité du Parc Scowen

CULTURE, LOISIRS ET DIVERS

16. Soutien financier — Tenue de concerts à l'occasion du Festival du Lac Massawippi
17. Soutien financier — Tenue de concerts dans le parc Dreamland

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

18. Adoption du 2^e projet — Règlement 2014-581 amendant le règlement de zonage n° 01-432

ACCEPTATION DES COMPTES

19. Acceptation des comptes à payer
20. Déboursés de plus de 5 000 \$
21. Paiements sur règlement

22. VARIA
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

2015-02-02.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-02-02.02

RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

2015-02-02.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix-neuf (19) citoyens sont présents dans l'audience.

Madame Cyr — Mise en opération du réseau d'eau potable

Monsieur Watt — Paiement des comptes de taxes à la banque-carte de crédit-internet

2015-02-02.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-02-02.05

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance a été remise aux membres du conseil.

2015-02-02.06

INSALUBRITÉ MORBIDE — PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG ET LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

ATTENDU QUE le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Memphrémagog propose aux municipalités de la MRC de Memphrémagog un «Protocole de collaboration entre les organismes offrant des services aux personnes vivant dans des conditions d'insalubrité morbide»;

ATTENDU QUE ce protocole requiert la collaboration entre le CSSS de Memphrémagog et les municipalités de la MRC de Memphrémagog;

ATTENDU QUE les objectifs du protocole sont les suivants :

- Améliorer la prévention en matière d'insalubrité morbide.
- Offrir aux personnes vivant dans des conditions d'insalubrité morbide l'accès à des services d'aide.
- Préciser le rôle et les modalités de collaboration et de fonctionnement entre les organismes concernés.

ATTENDU QUE les municipalités signataires devront être les premiers intervenants auprès de la personne concernée et appliquer la réglementation municipale en lien avec la situation.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley accepte de collaborer au protocole;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

QUE la présente résolution, faisant foi de cette collaboration, soit intégrée en annexe au document officiel dudit protocole.

ADOPTÉE

2015-02-02.07

ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ORGANISME LES FLEURONS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité doit renouveler son adhésion à l'organisme les Fleurons du Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley renouvelle son adhésion à l'organisme Les Fleurons du Québec pour la période de trois ans au montant de 275 \$ par année taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-494.

ADOPTÉE

2015-02-02.08

ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

ATTENDU que la municipalité doit renouveler son adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley renouvelle son adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2015, au montant de 610,75\$;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-494.

ADOPTÉE

2015-02-02.09

AUTORISATION DE PASSAGE — MARATHONS 4 ET 5 JUILLET 2015 — COURIR EN ESTRIE

ATTENDU la demande de soutien de l'organisme Courir en Estrie pour la tenue de deux (2) marathons qui auront lieu les 4 et 5 juillet 2015;

ATTENDU QU'un marathon de course sur route, le tour du Lac Massawippi, aura lieu le 4 juillet entre 16 h et 21h30 et empruntera les routes de la municipalité;

ATTENDU QU'un marathon de nage en eau libre aura lieu le 5 juillet 2015, entre 8 h et 17 h, alors que les nageurs traverseront le Lac Massawippi, d'Ayer's Cliff jusqu'à North Hatley (15 km), en longeant la côte ouest du lac;

ATTENDU QUE Courir en Estrie demande un soutien logistique lors de la mise en œuvre de l'événement;

ATTENDU QUE Courir en Estrie requiert la désignation d'une personne ressource au sein de la municipalité pour faire le lien entre le milieu et l'organisation, notamment pour recruter des bénévoles et faire connaître l'activité au sein de la municipalité;

ATTENDU QUE cet évènement rassembleur est appelé à devenir une activité annuelle et permet de faire connaître la région du lac Massawippi;

ATTENDU QUE cet évènement est promoteur de santé ce qui correspond à un objectif poursuivi par la municipalité;

ATTENDU QUE l'évènement contribue à l'essor de la municipalité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley appuie le projet de l'organisme Courir en Estrie, représenté par son président directeur général, Monsieur Patrick Mahony;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

QUE la municipalité du Village de North Hatley accorde son soutien logistique lors de la mise en œuvre de cette activité et désigne Madame Natacha Prince pour agir comme répondante auprès de l'organisme.

ADOPTÉE

2015-02-02.10

AUTORISATION DE LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT DU DEMI-MARATHON DE LA FÊTE DES MÈRES — 10 MAI 2015

ATTENDU la demande de soutien de l'organisme Courir en Estrie pour la tenue du demi-marathon de la fête des mères qui aura lieu le 10 mai 2015;

ATTENDU QUE Courir en Estrie demande un soutien logistique lors de la mise en œuvre de l'évènement;

ATTENDU QUE Courir en Estrie requiert la désignation d'une personne ressource au sein de la municipalité pour faire le lien entre le milieu et l'organisation, notamment pour recruter des bénévoles et faire connaître l'activité au sein de la municipalité;

ATTENDU QUE cet évènement est promoteur de santé ce qui correspond à un objectif poursuivi par la municipalité;

ATTENDU QUE l'évènement contribue à l'essor de la municipalité;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley appuie le projet de l'organisme Courir en Estrie, représenté par son président directeur général, Monsieur Patrick Mahony;

QUE la municipalité du Village de North Hatley accorde son soutien logistique lors de la mise en œuvre de cette activité et désigne Madame Natacha Prince pour agir comme répondante auprès de l'organisme.

ADOPTÉE

2015-02-02.11

CONTRÔLE SANITAIRE — OCTROI DE MANDAT — HÔTEL DE VILLE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU la nécessité d'exercer un contrôle sanitaire à l'hôtel de ville et au centre communautaire;

ATTENDU l'appel de proposition réalisé auprès de deux entreprises qui ont soumis des offres de services;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le mandat pour le contrôle sanitaire de l'hôtel de ville et le centre communautaire soit octroyé à l'entreprise Gariépy Extermination selon l'offre de services présentée, au montant de 675 \$, taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-130-00-522 et 02-701-20-522.

ADOPTÉE

2015-02-02.12

SERVICES DE TRADUCTION — EMBAUCHE DE MME SUZANNE O'CONNOR

ATTENDU QUE la municipalité doit se doter de services de traduction documentaire;

ATTENDU l'appel de candidatures et le processus de sélection réalisés;

ATTENDU l'opportunité pour la municipalité d'octroyer ce mandat à un fournisseur de services local;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil procède à l'embauche de Mme Suzanne O'Connor à titre de traductrice pigiste au salaire de 25 l'heure à compter de ce jour et que la dépense relative à ces services soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-141;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

ADOPTÉE

2015-02-02.13

DÉPART DE WILLIAM «FLIP» DAWSON DU CCUP

ATTENDU QUE monsieur William «Flip» Dawson a informé le CCUP de son départ le 13 janvier dernier;

ATTENDU les services rendus par monsieur William « Flip » Dawson au fil des ans.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil remercie monsieur Dawson pour son implication au comité consultatif en urbanisme et patrimoine et de lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

2015-02-02.14

PROJET HÉRITAGE NORTH HATLEY — MISE SUR PIED D'UN COMITÉ AVISEUR ET NOMINATION DES MEMBRES

ATTENDU l'envergure du projet actuellement à l'étude ayant pour objet le développement du centre du village;

ATTENDU la volonté du Conseil d'accroître l'efficacité des rencontres et discussions relatives à ce projet important pour le développement de la municipalité;

ATTENDU les dispositions du code municipal (article 82) permettant de créer des comités du Conseil;

ATTENDU la volonté du Conseil de mettre sur pied un comité aviseur dont le mandat sera d'assurer, au premier chef, les démarches reliées au projet et de soumettre leurs réflexions, conclusions ou recommandations au Conseil;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil procède à la mise sur pied d'un comité aviseur chargé du mandat précédemment énoncé;

QUE les conseillères Madame Pauline Farrugia et Madame Marcella Davis Gerrish et le conseiller Monsieur Alain Beaulieu soient nommés membres du comité;

QUE le directeur général, Monsieur Daniel Décary et l'Inspecteur municipal, Monsieur Carl Rodrigue, soient désignés comme personnes-ressources au soutien du comité.

Le conseiller Normand Jolicoeur demande le vote.

POUR : PAULINE FARRUGIA
 MARCELLA DAVIS GERRISH
 CLAUDE VILLENEUVE

CONTRE : NORMAND JOLICOEUR

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-02-02.15

MANDAT AU COMITÉ DU PARC SCOWEN

ATTENDU QUE suite à la dernière rencontre du comité du Parc Scowen, il y a lieu de mandater ce comité afin de rencontrer la famille Scowen dans le but de proposer une entente à intervenir entre les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley et la Fondation Massawippi en vue de la cession du terrain appartenant à celles-ci;

ATTENDU QUE le comité préparera et présentera un projet d'entente à être proposé à la famille Scowen et à la Fondation Massawippi;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

QUE la municipalité du Village de North Hatley mandate le comité du Parc Scowen de rencontrer la famille Scowen et la Fondation Massawippi dans le but de proposer une entente à intervenir entre les deux municipalités et la Fondation Massawippi en vue de la cession du terrain appartenant à celles-ci;

ADOPTÉE

2015-02-02.16

SOUTIEN FINANCIER- TENUE DE CONCERTS À L'OCCASION DU FESTIVAL DU LAC MASSAWIPPI

La conseillère Pauline Farrugia quitte l'assemblée.

ATTENDU le projet de l'organisme à but non lucratif Le Quinttette à vent Estria pour la tenue d'une série de concerts à l'occasion du Festival du Lac Massawippi;

ATTENDU la volonté du Conseil d'accorder un soutien financier à la tenue de concerts;

ATTENDU QUE la tenue de ces concerts contribue à l'essor de la municipalité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accorder un soutien financier de cinq cents dollars (500 \$) à l'organisme à but non lucratif Le Quinttette à vent Estria;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-702-10-970.

ADOPTÉE

La conseillère Pauline Farrugia réintègre l'assemblée.

2015-02-02.17

SOUTIEN FINANCIER- TENUE DE CONCERTS DANS LE PARC DREAMLAND

ATTENDU le projet pour la tenue d'une série de concerts dans le parc Dreamland à l'été 2015;

ATTENDU la participation de l'organisme NHRS et la participation d'une citoyenne par don;

ATTENDU QUE les concerts sont gratuits et accessibles à toute la population;

ATTENDU la volonté du Conseil d'accorder un soutien financier à la tenue de concerts;

ATTENDU QUE la tenue de ces concerts a un impact positif sur l'essor de la municipalité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accorder un soutien financier de deux mille dollars (2000 \$);

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-702-10-970.

ADOPTÉE

2015-02-02.18

ADOPTION DU 2^E PROJET — RÈGLEMENT 2014-581 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N 01-432

ATTENDU l'avis de motion donné le 1^{er} décembre 2014;

ATTENDU l'adoption du 1^{er} projet de règlement le 12 janvier 2015;

ATTENDU la parution des avis publics requis;

ATTENDU la tenue de la consultation publique en ce jour à 18 :30;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

QUE le 2^e projet de règlement au zonage intitulé « Règlement n°2014-581 amendant le règlement de zonage n° 2005-419 de la Municipalité du Village de North Hatley », soit adopté.

ADOPTÉE

2015-02-02.19

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 2 février 2015 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 2 février 2015:	161 346,22 \$
Paiement par prélèvement au 2 février 2015 :	22 552,73 \$

ADOPTÉE

2015-02-02.20

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants d'un montant supérieur à 5 000 \$:

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
J.P. CADRIN & ASS.			
TRAVAUX ÉQUILIBRATION DÉPÔT RÔLE 2015-2016-2017	1 février 2015	20152199	8 508,15 \$
		TOTAL	8 508,15 \$
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2015-02-02.21

PAIEMENTS SUR RÈGLEMENT

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter les paiements sur règlements suivants tels que présentés par le Service de trésorerie :

RÈGLEMENT 549-553

Phase Woodward — Reconstruction des infrastructures des rues Lac, Massawippi et Woodward	747,34 \$
---	------------------

ADOPTÉE

2015-02-02.22

VARIA

2015-02-02.23

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Watt — Comité aviseur du Projet Héritage North Hatley
Madame Cyr — CCUP
Monsieur Maréchal — Comité aviseur du Projet Héritage North Hatley
Monsieur Fletcher — Marathon de natation

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

2 FÉVRIER 2015

2015-02-02.24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 00, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.